

CONSEIL D'ADMINISTRATION ADAPEMONT

23/01/19

Orgelet

Présents : Branchy Isabelle, Cantaloube Daniel, Coron Laurent, Desbiez-Piat Isabelle, Gros Robert, Humbert Danièle, Noyère Tristan, Rassau Nathalie, Vuillemin Pierre Etienne.

Absents excusés : Cézèriat Jocelyne, Rochet Claude, Roz Claude.

Conseil d'Administration

Orgelet

Ordre du jour

- Présentation budget 2019
- Validation, discussion des orientations 2019
- Questions diverses

Présentation du budget 2019

Cf document

- Un budget avec les stocks à l'équilibre
- Un budget d'exploitation déficitaire de 25 000 €
- Des choix à discuter au niveau :
 - du festival
 - de la randonnée
 - de la Fabrik'
 - de l'équipe troupeau/volante
- Une masse salariale en augmentation
- Des recettes qui stagnent

Discussion :

- Le budget prend en compte le remboursement du prêt lié à l'achat de la maison d'Orgelet.
- Les recettes n'augmentent pas en fonction des dépenses prévues. L'année 2019 sera difficile car il faudra trouver entre 40 et 50000 euros.
- Perte du financement LEADER environ 20000 euros (concerne l'action autour du troupeau).
- Financement du poste secrétariat, embauche en CDI.

- Financement du poste de Claire, embauche en CDD. Aucune demande de subvention possible car le poste est un temps partiel.

En revanche, une subvention a été accordée pour l'embauche du nouveau chef d'équipe de Clairvaux. Une demande sera faite pour l'embauche du chef d'équipe de Moirans.

- Baisse du financement FSE (on part sur 25000 au lieu de 45000).
- La nouvelle réforme de la politique fiscale au niveau des entreprises pourrait permettre à l'association Adapemont de bénéficier de 40 à 70000 euros. Il faut être prudent car il est encore possible que les choses changent.

De plus, la réforme de l'IAE (Insertion par l'Activité Économique) pourrait impacter négativement la structure.

Pour palier en partie à ces pertes, il est possible de renégocier les tarifs des prestations des équipes vertes. Ex : convention + 3 %, ce qui rapporterait 2000 euros. Les conventions sont parties. Pas de retour actuellement. Il y a un projet de travailler un nouveau taux horaire des prestations de service .

Le budget est à l'équilibre, il a été validé par l'expert comptable, et ce, sans compter l'éventuel apport de 40 à 70000 euros. En 2018 l'équipe troupeau a été très déficitaire. En 2019, le festival risque de l'être également (-10000 euros), en partie à cause du financement du poste de Claire pour lequel il s'avère compliqué de trouver des financements. Il faudra être très prudents. Le président affirme que la nouvelle formule du BAO ayant pour thème « DIY » « fais par toi même », doit être à la hauteur et qu'un festival quel qu'il soit se fait rarement sans prise de risque.

Laurent Coron propose de voir avec l'événement national Maker Fair qui sont leurs mécènes et s'il est possible de leur faire une demande de mécénat.

Actuellement, les deux Communautés de communes se consultent pour harmoniser leur financement du festival. Pour rappel, CCRO 4800 euros et CCPM 6000 euros en 2018. Une rencontre a eu lieu en décembre avec les élus à l'initiative de l'Adapemont pour expliquer les objectifs de l'association. Peu d'élus étaient présents mais un réel effort de notre part a été fait.

Vote : Pour à l'unanimité

Validation, discussion des orientations 2019

Cf documents

Orientations 2019
Adapemont
17/12/2018

Réorganisation opérationnelle

- Réécriture des fiches de postes
- Élaboration de l'organigramme
- Mise en place d'un logiciel de gestion des équipes (absences, planning et suivi de l'accompagnement..)

Formation

- Management : direction

La communication

- Diagnostic
- Mise en place du plan de communication
- Mise en place d'un stand Adapemont. Première réunion fixée le 31/01/2019.

Animation du CSE (Conseil Social de l'Entreprise) sera assurée par le directeur et les salariés.

Les délégués du personnel ont été élus : Carole et Aurélien sont titulaires, Geneviève est suppléante.

La question de la participation des DP aux conseils d'administration se pose. Il faut consulter les textes officiels pour y répondre.

Les DP bénéficient de 10 heures de délégation par mois si besoin. Il faudra que ça perturbe le moins possible le fonctionnement des équipes sur le terrain.

Le directeur rencontrera prochainement les encadrants des différentes équipes pour un temps d'information.

Il serait également intéressant que les membres du CA puisse aller les rencontrer.

La maison, le Tiers-lieu...

La maison :

Une rencontre avec le propriétaire de la maison a eu lieu en décembre. Il souhaitait rester propriétaire du troisième étage de la maison. Dans un mail ce jour, il propose une vente en pleine propriété avec une location de ce même troisième étage qui lui serait réservé. Il prendrait une partie des travaux à sa charge.

Le tiers-lieu :

Une réunion Tiers-lieu est prévue vendredi 25 janvier à l'initiative de la municipalité d'Orgelet. L'Adapemont est invitée et sera présente. Il a été acté qu'un tiers-lieu sera installé dans la maison Richard.

Le jardin des possibles :

L'association « Le jardin des possibles » souhaite être accueillie au sein de l'Adapemont. Une AG est prévue le 2 février pour acter la dissolution de l'association en vue d'une intégration à l'Adapemont.

Il n'y a aucune volonté de la part de l'Adapemont de s'emparer du Jardin des possibles pour en faire une activité d'insertion.

Discussion : Il semble important de rester en contact avec les propriétaires, la situation peut évoluer dans le bon sens. Le notaire rencontré à Orgelet prendra contact avec leur notaire pour rester informé également.

Il est nécessaire d'informer la municipalité d'Orgelet de notre non dédite pour mars. Un délai de 3 mois sera demandé.

Pour mettre fin à la polémique naissante, il est rappelé qu'il n'y a aucune volonté de la part de l'Adapemont de s'emparer du Jardin des possibles pour en faire une activité d'insertion.

Ce sera au Jardin des possibles de faire la démarche d'explication de leur choix à la municipalité et à la CCRO.

A noter que les salariés de l'Adapemont ont été affecté par ce qui est dit de négatif sur leur structure sur le territoire.

Vote : Pour à l'unanimité

Orientations 2019
Accompagnement vers l'emploi
10/12/2018

Réorganisation opérationnelle

- Équipe volante
- Mouvements d'encadrants

Formation

- Montée en compétences des ASP (accès à de la formation)

Déploiement territorial

- Parc du Haut Jura

Filière bois

- Affouage
- Buis

Incubateur (augmentation, innovation dans les compétences transférables)

- Créer les conditions du réemploi au cœur de la Fabrik : acquisition de compétences techniques
- La boutique solidaire : la commercialisation

Archipel

- CAE 7h
- 100% inclusions
- Embauche coordonnateur
- Formations

Discussion :

Projet « Incubateur »

Il s'agit d'un « incubateur » salarial et pas un incubateur d'entreprises. L'Adapemont a une approche très territoriale des besoins et pour cela nous sommes reconnus et écoutés. Ce projet correspond à la mouvance nationale actuelle.

Le support métier « espaces verts » ne suffit plus, il faut développer d'autres possibilités d'insertion .

Projet « Archipel »

Ce projet regroupe cinq associations locales d'insertion. La création d'Archipel permet de multiplier par 10 les projets à mettre en place et concerne 500 salariés dans le Jura. Un coordonnateur sera embauché.

Le travail fait par l'Adapemont apporte une reconnaissance départementale.

Projet « Ressourcerie »

Le CLUSTER nous reconnaît comme un acteur. L'idée est d'aller vers une expérimentation. Travail Adapemont/Oasis, La Fabrik et La Boutique pourraient offrir des supports nouveaux et plus variés pour l'acquisition de compétences.

Vote : Pour à l'unanimité.

Orientations 2019
Animation
17/12/2018

Manifestation

- Ancrage territorial
 - meilleurs concertations et relations avec les collectivités
 - co-construction

- Opérationnel
 - après midi du festival
 - week-end Do It Yourself
 - charte des valeurs

- Formation
 - mécénat (Claire demande une formation « recherche de mécénat »).

Randonnée

- Ancrage territorial
 - meilleurs concertations et relations avec les collectivités
 - meilleurs concertations et relations avec les associations (Stéphanie Aymonier a déjà rencontré plusieurs associations)

- Opérationnel
 - rencontre inter-associations sur le terrain
 - accompagnement des associations

La Fabrik

- Modèle économique
 - Embauche d'une personne (qui pourrait également rechercher des financements).
- Opérationnel
 - Meilleur positionnement de l'offre
- Écrire le projet pour l'insertion

Édition

Pour L'écho

- Le financement du poste créé en 2017 a pesé sur la gestion 2017 et 2018. Ce ne sera plus le cas en 2019 et l'objectif est de ramener ce déficit à moins de 2000 €. Il faudra pour cela augmenter un peu les recettes publicitaires.
- Le lancement d'une activité micro-édition est prévu cette année.
- Dans le prochain numéro de L'écho un article sur la fusion des communautés de communes est prévu.

Discussion :

- Les Éditions de la Petite Montagne étaient globalement équilibrées avant 2016. En 2016, la collection de guides touristiques a bien marché et permet l'équilibre. Il faudra prévoir un nouveau guide pour 2020 sur un thème attractif.
- Le projet d'une « causerie » est exposé par le président Daniel Cantaloube. Après chaque sortie de l'écho, une causerie sur un sujet pourrait être organisée. Réfléchir encore sur le lieu et les modalités.

Faut il organiser une causerie sur le sujet de la fusion ?

L'idée n'est pas retenue pour une première causerie.

Vote : Pour à l'unanimité.

Questions diverses

Vente échafaudage

Aurélien a demandé si on lui vendrait l'échafaudage de la Petite Montagne.

Réponse : - Accord confirmé pour la vente de l'échafaudage de l'équipe verte Petite Montagne, sauf les pieds conservés pour le chantier d'Oliferne.

Projet de guides touristiques

Daniel Cantaloube a préparé une fiche expliquant le projet de continuer la collection de guides touristiques pour 2019, à paraître en 2020. Trois propositions différentes sont faites et cette fiche permettra de faire un sondage sur le thème à retenir en fonction du résultat.